

Considérations syntaxico-sémantiques de l'utilisation du verbe *gérer* dans le français ivoirien

Johnson Djoa MANDA¹

Introduction

En raison du contexte sociolinguistique caractérisé par une multiplicité de langues ivoiriennes, avec une prédominance dans les grands centres urbains du baoulé et du dioula², la plupart des locuteurs du français en Côte d'Ivoire éprouvent des difficultés à saisir la spécificité des codes. En effet si l'on met de côté quelques particularités dénotées comme étant l'apanage des non-lettrés : absence d'articles, ordre des mots, déformations phonétiques et morphologiques, beaucoup de faits n'appartenant pas au français standard ont marqué les linguistes et ont fait l'objet de nombreuses études ces dernières années. L'emploi inapproprié du verbe finir³, de la proposition subordonnée⁴ et de la locution verbale n'avoir qu'à+infinitif⁵ par les usagers du français ivoirien sont, entre autres, autant de sujets qui intéressent les chercheurs.

Au nombre des notions linguistiques dont l'utilisation cause problème figure le verbe *gérer* utilisé à tort ou à raison par des usagers du français en Côte d'Ivoire depuis une dizaine d'années. Aujourd'hui toutes les couches sociales, hormis les enfants, ont adapté *gérer* à des besoins nouveaux de communication, imposés par le milieu naturel et socioculturel à tel point que le verbe a perdu son sens originel. Des énoncés comme : « Patron, voici les mille francs que le client vient de gérer. »; « On se gère tout à l'heure dans le

¹ Institut National Polytechnique Félix Houphouët Boigny de Yamoussoukro, Côte d'Ivoire.

² Le baoulé et le dioula ont une fonction véhiculaire. La première langue est parlée dans le centre du pays. La deuxième est utilisée par des Malinké, originaires du Nord de la Côte d'Ivoire.

³ Kouakou Konan, Séraphin, « Valeur syntaxico-sémantique de l'utilisation du verbe finir dans le parler des usagers de la langue française en Côte d'Ivoire », in revue du *Laboratoire des Théories et Modèles Linguistiques*, n°5, Université de Cocody, 2010.

⁴ Gnamian Bi, Éric. « L'emploi de la proposition subordonnée dans le français ivoirien », in revue du *Laboratoire des Théories et Modèles Linguistiques*, n°5, Université de Cocody, 2010.

⁵ Manda Djoa, Johnson, « La locution verbale n'avoir qu'à+infinitif dans le français ivoirien », in *Thélème*, vol. 26, Université de Madrid, 2011. pp.79-88.

restaurant » ; « Si tu réussis, il faut gérer », etc. sont devenus une norme locale. Cette norme est définie comme l'acceptation d'un fait qui ne donne pas lieu à un jugement d'exclusion même s'il n'appartient pas au « bon usage » des grammaires scolaires. Une telle considération constitue notre problème de recherche. Mais là où certains chercheurs parleraient de « fautes », de « déviances » ou d' « erreurs » pour qualifier ces écarts, nous voulons, pour notre part, montrer que ces emplois ont donné naissance à des néologismes qui enrichissent continuellement le lexique du français ivoirien afin de répondre aux exigences de l'évolution de la société.

Parlant de la néologie, Salah Mejri pense qu'il « est pratiquement impossible de la traiter indépendamment de multiples aspects sociaux qui en délimitent, en quelque sorte, les contours et en assurent d'une certaine manière, sa raison d'être » (1990 :11). Cette réflexion inscrit notre étude sur le champ de la sociolinguistique puisque les sujets parlants évoluent dans un contexte social, celui dans lequel ils vivent et parlent, pour parler comme Pierre Dumont et Bruno Maurer (1995 : 4).

Notre corpus oral est le résultat d'enregistrements effectués à Abidjan et Yamoussoukro⁶, de 2006 au premier trimestre de l'année 2013. Il est constitué de propos d'élèves et étudiants, de paroles de locuteurs peu ou non lettrés et de subalternes de l'Administration et d'universitaires, enregistrés dans des familles, dans les gares routières, dans l'administration, sur les campus universitaires, dans les lieux de culte, au cours de réunions scientifiques et d'émissions radiophoniques. Les sources du corpus indiquent que nous nous intéressons à la forme orale du phénomène. Elles nous indiquent également le niveau d'instruction des enquêtés et nous livrent une idée relativement nette du verbe *gérer* tel qu'il est utilisé dans les trois catégories sociales consultées. Pour mieux comprendre le phénomène, nous allons axer nos propos sur trois points essentiels : la définition des termes ; le corpus ; l'analyse et l'exploitation du corpus.

⁶ La première ville citée est la capitale économique de la Côte d'Ivoire, la seconde en est la capitale politique.

1. Définition des termes

1.1. *Gérer*

Le terme est polysémique. *Encarta* nous propose cinq (05) emplois que nous jugeons suffisants dans le prolongement illustratif de cette étude. Mais les exemples sont des créations personnelles.

a-Administrer des intérêts privés ou publics :

Les jeunes d'aujourd'hui gèrent difficilement le patrimoine légué par les parents.

b-Maîtriser par autodiscipline :

Son médecin lui demande de bien gérer son stress et ses émotions.

c-Avoir le contrôle pécuniaire de quelque chose :

Ce couple gère mal le budget familial.

d-Organiser en actualisant :

La gestion des stocks est une affaire de spécialiste en logistique.

Gérer des hommes, relevant de différentes couches sociales, est une épreuve difficile.

e-Maîtriser une situation difficile par des moyens appropriés :

La gestion de la crise malienne est perçue à l'échelle internationale comme un impératif.

1.2. *Ivoirien*

Adjectif et nom, vient du mot Côte d'Ivoire. C'est une république de l'Afrique occidentale, sur la côte nord du golfe de Guinée. La population est estimée à 20.579.429 habitants en 2010 et s'étend sur une superficie de 322.462km². Le pays est indépendant depuis le 7 août 1960. Une soixantaine de langues ivoiriennes coexistent à côté du français, la langue officielle. On distingue habituellement, d'après Jérémie Kouadio (1999 : 301), trois variétés de français parlées en Côte d'Ivoire : la variété supérieure ou acrolectale (parlée par les membres de l'élite ivoirienne), la variété moyenne ou mésolectale (parlée par les lettrés de l'enseignement secondaire, les cadres subalternes de l'Administration) et la variété basilectale (des peu ou non lettrés). Aujourd'hui, les deux premières semblent se confondre car les traits qui les séparent sont moins nombreux que ceux qui les rapprochent. Aussi le terme *gérer* est-il utilisé dans ces trois variétés, mais adapté à des besoins nouveaux de communication, comme le témoigne ce corpus.

2. Corpus

Il comprend vingt et un (21) énoncés dont sept (07) pour chaque catégorie sociale.

2.1. *Propos d'élèves et étudiants*⁷

(1). Monsieur, ils ont arraché le sac de leur voisin et ils se sont géré tous les biscuits qui sont dedans.

(2). Pour gérer efficacement une telle étude, il est nécessaire de mettre en œuvre une démarche cohérente.

(3). Je te dis, si tu me gères mal, moi aussi à mon tour, je vais te gérer très mal et tu vas voir.

(4). Ah ! Notre délégué d'amphi gère lui seul deux go⁸ en même temps.

(5). Kouassi, c'est trop dur chez moi. C'est mon papa qui m'a géré 5000 francs pour tout le mois.

(6). Papa, je n'arrive pas à gérer mon temps pendant les devoirs car ma montre est en panne depuis longtemps.

(7). Tonton, voici les 2000 francs que le client là a gérés.

2.2. *Propos de locuteurs peu ou non lettrés*⁹

(8). Demain là, orphelin si tu réussis, il faut gérer.

(9). On a fini la moisson mais le pasteur dit que ce n'est pas le comité d'organisation qui doit le gérer.

(10). Attends-moi dans ce maquis, on se gère tout à l'heure.

(11). On a vu, les noms sont propres. Mais on attend que les gens-là nous gèrent quoi !

(12). Ange ! Tu es où ? En tout cas, on t'attend pour aller gérer un mouvement.

⁷ . L'énoncé (1) est enregistré lors d'une conversation entre des élèves et un professeur dans un lycée à Yamoussoukro ; (2) est le propos d'un étudiant au cours d'une soutenance de mémoire de fin d'études à l'INP-HB de Yamoussoukro, (3) et (5) sont des échanges entre des élèves dans un lycée à Abidjan, (4) au cours d'un échange entre des étudiants au campus universitaire de Cocody, (6) et (7) sont issus des ménages à Abidjan.

⁸ Terme argotique utilisé pour désigner la jeune fille.

⁹ (8) est une parole d'une chanson d'un artiste ivoirien, (9) est tiré d'une conversation entre des fidèles d'une église à Abidjan, (10), (12), (13) et (14) sont enregistrés dans une gare routière à Yamoussoukro, (11) au cours d'un journal radiophonique dans le cadre de la démobilisation et de la réinsertion des ex-combattants.

(13). Dieu est grand, j'ai eu un taxi ! On se gère. Je roule les matins et toi les soirs.

(14). En tout cas je suis Anago, je sais ce que je dis. Mes parents ont géré toutes les nouvelles marques des véhicules.

2.3. *Propos d'élites et de cadres subalternes de l'Administration*¹⁰

(15). Wêh, on gère avec.

(16). Ça ne va pas ; il faut venir, je vais te gérer un peu.

(17). Manda, je t'attends ; tu n'as pas encore géré.

(18). La bière, elle se gère frais.

(19). Il nous revient de bien gérer l'entreprise.

(20). La stagiaire là fait le malin pour rien alors que le patron l'a gérée.

(21). L'année dernière à l'École normale supérieure, notre professeur de psychopédagogie a géré toutes les belles filles de la promotion.

Passons à présent à l'analyse de ces énoncés.

3. Analyse et exploitation du corpus

3.1. *En ce qui concerne les énoncés*

L'examen attentif des énoncés nous autorise à faire quatre (04) types d'observations :

- des constructions syntaxiques et sémantiques correctes ;
- des constructions syntaxiques correctes, mais emploi inapproprié du terme *gérer* ;
- des constructions syntaxiques non correctes ;
- des constructions où *gérer* change de catégorie grammaticale.

3.1.1. *Constructions syntaxiques et sémantiques correctes*

Non seulement les énoncés en question respectent l'ordre canonique de la phrase : sujet+verbe+complément, mais le verbe *gérer* est utilisé de façon dénotative et normative comme le prescrivent les dictionnaires français. On trouve les exemples en (6), (11), (18) et (19). Ainsi l'énoncé (6) « Papa, je

¹⁰ (15) et (17) sont prononcés par des universitaires de l'INP-HB de Yamoussoukro, (18) et (19) sont des propos de chefs d'entreprise au cours d'une assemblée générale à Abidjan, (16) et (20) sont tenus par des secrétaires de l'INP-HB et enfin (21) tiré des propos de professeurs de lycée au campus universitaire de Cocody.

n'arrive pas à gérer mon temps pendant les devoirs car ma montre est en panne depuis longtemps » peut chevaucher entre les options (a) et (d) proposées par *Encarta*. En effet, l'élève s'est imposé une discipline qu'il doit pouvoir « gérer ». « Gérer son temps pendant les devoirs », c'est aussi savoir organiser son temps au cours des devoirs.

3.1.2. *Constructions syntaxiques correctes mais emploi inapproprié de gérer*

Elles sont les plus fréquentes ; on les rencontre en (2), (3), (4), (7), (9), (12), (14), (16), (20) et (21). L'exemple (2) « Pour gérer efficacement une telle étude, il est nécessaire de mettre en œuvre une démarche cohérente » respecte les règles syntaxiques mais l'emploi de *gérer* est inapproprié pour des raisons contextuelles.

3.1.3. *Constructions syntaxiques non correctes*

Elles se manifestent en (8), (15) et (17). Ainsi (8) « Demain là, orphelin si tu réussis, il faut gérer » ne comporte pas de complément d'objet du verbe. « L'orphelin doit gérer » quoi ou qui ? L'énonciateur ne le dit pas. Il s'agit donc de construction syntaxique populaire pour parler comme Jean Tabi Manga (1990 : 91).

3.1.4. *Constructions où gérer change de catégorie grammaticale*

Les énoncés (1), (10), (13) et (18) illustrent ce phénomène. Dans (1) « Monsieur, ils ont arraché le sac de leur voisin et ils se sont géré tous les biscuits qui sont dedans », *gérer* change de catégorie grammaticale ; l'énonciateur lui adjoint le pronom « se » et il devient un verbe pronominal, *se gérer*, dans la séquence « ils se sont géré tous les biscuits ».

Au regard de ce qui précède, on constate que le verbe *gérer*, tel qu'il est utilisé par les Ivoiriens, présente des caractéristiques syntactico-sémantiques particulières par rapport à celles du français standard. On remarque un emploi abusif du terme là où des verbes comme *s'occuper de*, *aider*, *donner*, *prendre soin de*, etc. sont plus appropriés. En somme, les locuteurs agissent comme si certains concepts du français standard ne parviennent pas à traduire explicitement la sensibilité et la culture ivoirienne, comme si un grand nombre de réalités socio-culturelles échappent au paradigme lexical français, d'où le recours sans surprise aux constructions syntactico-sémantiques insolites avec le verbe *gérer*. Des études consacrées au français d'Afrique, comme celle de Suzanne Lafage (1975 : 6-7), qualifient

ce phénomène d'africanisme. Même si certains emplois sont jugés « inappropriés », il importe de reconnaître qu'ils témoignent en même temps de la vitalité du français dans le pays. En effet, on assiste à la création de nouvelles unités lexicales en vertu des règles de production incluses dans le système de la langue qui s'enrichit par la néologie.

3.2. *Les néologismes*

Deux types de néologismes se dégagent de l'analyse qui précède : les néologismes syntaxiques et sémantiques.

3.2.1. *Les néologismes syntaxiques*

Ils concernent les changements de catégories grammaticales et de construction.

3.2.1.1. *Changement de catégorie grammaticale*

Gérer, enregistré comme tel dans le lexique, n'est pas un verbe pronominal, c'est-à-dire qu'il ne se construit pas et ne se conjugue pas avec un pronom personnel réfléchi (me, te, se, etc.). Cependant, les locuteurs l'ont soumis à une construction pronominale caractérisée par la présence de deux pronoms comme on le constate en (1), (10), (13) et (18). Ainsi en (10) « Attends-moi dans ce maquis, on se gère tout à l'heure. », le pronom « on » est sujet et « se » est complément d'objet direct. La construction pronominale de *gérer* se subdivise en deux catégories distinctes par leur forme et leur sens : construction pronominale réciproque et passive.

La construction réciproque est présente en (1), (10) et (13) ; elle exprime une multiplicité de relations croisées entre les éléments d'un ensemble, sans que le procès verbal intervienne nécessairement entre tous les couples possibles des membres. Lorsqu'il est dit en (1) : « Monsieur, ils ont arraché le sac de leur voisin et ils se sont géré tous les biscuits qui sont dedans », l'interprétation ordinaire n'est pas que chaque élève est au moins une fois l'origine et une fois le but du procès. En revanche, dans « On se gère tout à l'heure »¹¹, le réfléchi « se » renvoie aux deux sujets conçus comme des totalités affectées par l'action qu'elles exercent réciproquement sur eux-mêmes.

La construction passive est illustrée en (18) : « La bière, elle se gère

¹¹ Voir énoncé (10) du corpus.

frais ». Contrairement aux énoncés précédents qui ont un complément d'agent à la voix passive, cette construction est marquée par l'absence d'un agent responsable du procès que Jean-Paul Boons et ses collaborateurs appellent *agent fantôme* :

« Alors que le pronominal intransitif de par l'activité de N1 n'évoque aucun agent, la construction pronominale qui nous intéresse ici implique qu'il en a un. Nous qualifions cet agent de fantôme parce qu'il ne peut apparaître dans la phrase sous la forme d'un syntagme nominal complément d'agent ». (Boons 1976 : 131)

Pour Martin Riegel et ses collaborateurs (2009 : 460), « l'occultation de l'origine du procès et son aspect inaccompli, l'absence d'ancrage spatio-temporel particulier et surtout le temps du présent prédisposent la tournure à l'expression des vérités générales plus ou moins normatives ». Ils en donnent un exemple : « Le vin d'Alsace se boit frais ».

Comme on le voit, *gérer* change de catégorie grammaticale ; il devient un verbe pronominal dans le parler des usagers du français ivoirien. Constructions que nombre de locuteurs trouvent insolites car elles « sonnent mal à l'oreille », mais qui au fil du temps se sont imposées dans les besoins de communication. Il en va de même pour la forme canonique des énoncés.

3.2.1.2. *Changement de construction*

Gérer, verbe transitif direct, connaît un emploi absolu chez les locuteurs car il n'est pas suivi d'un complément d'objet, ce qui provoque évidemment une perte sémantique. Cette indication est-elle jugée inutile ou bien elle a été déjà donnée par les locuteurs, ce qui s'apparente à l'ellipse ? Si l'objet de E (17) « Manda, je t'attends ; tu n'as pas encore géré » est contextuellement restituable parce qu'il s'agit ici de cotisation d'argent pour le compte d'une association dans une conversation, cela n'est pas le cas avec les deux autres énoncés. En effet, un énoncé comme « Demain là, orphelin si tu réussis, il faut gérer. »¹² se prête à diverses interprétations liées à l'absence du complément. Qu'est-ce que l'orphelin doit gérer s'il réussit demain ? Sa vie, son argent, son foyer ? L'énonciateur ne le dit pas.

Par ailleurs, E (15) « Wêh, on gère avec » s'illustre autrement. Non

¹² Voir énoncé (8) du corpus.

seulement la préposition « avec » est un pseudo complément, mais elle est aussi employée absolument. On peut avancer avec Maurice Grevisse et André Goosse (2011 : 1381) qu'il est question ici d'une *préposition à régime implicite*. « Quand il ne s'agit pas de personnes, il est fréquent que, par économie, on n'exprime pas le régime d'une préposition s'il a été déjà exprimé peu avant ou si on peut le déduire facilement du contexte ou de la situation. » Mais le régime de « avec » n'a pas été exprimé comme il est fait clairement dans cette phrase : « Gardez votre argent, je n'attends pas après¹³. » ; *argent* étant le régime implicite de *après*. Sans doute le contexte peut-il nous permettre de deviner le régime de « avec ». Grevisse et Goosse (2011 : 1383) concluent que « Faire avec », « Vivre avec », construits sous le modèle de « Gérer avec », sont des formules devenues à la mode vers 1980, mais senties comme familières. P. Dumont et B. Maurer (1995 : 47), pour leur part, parlent de changement dans la capacité combinatoire pour qualifier l'emploi absolu de verbes qui, en français commun, exigent un complément. On le voit, *gérer* ne peut s'employer sans complément d'objet sous peine d'agrammaticalité. Son sens codé réclame en effet que son complément d'objet soit réalisé et spécifié, fût-ce sous une forme minimale. Qu'en est-il des néologismes ?

3.2.2. Les néologismes sémantiques

Il est ici question d'extension de sens et de connotation.

3.2.2.1. L'extension de sens

Le champ sémantique du verbe *gérer* s'est élargi chez les locuteurs ivoiriens. En effet, en dehors des énoncés (2), (6) et (19) dont le sens du verbe est attesté par les dictionnaires français, les autres emplois du verbe désignent par extension quatre nouvelles réalités.

Dans (1), (5), (7), (10), (13) et (17), *gérer* signifie donner, partager, s'entraider. Ainsi, « Ils se sont géré tous les biscuits... »¹⁴ veut dire *Ils se sont partagé les biscuits*. Avec les exemples (3), (9), (11) et (16), le prédicat a le sens de traiter quelqu'un, s'occuper de, prendre soin de... « On a fini la moisson mais le pasteur dit que ce n'est pas le comité d'organisation qui doit le gérer. »¹⁵ signifie qu'il ne revient pas au comité d'organisation de la moisson de

¹³ Exemple tiré de M. Grevisse et A. Goosse (2011 : 1381).

¹⁴ Voir énoncé (1) du corpus.

¹⁵ Voir énoncé (9) du corpus.

s'occuper du pasteur. Troisièmement, le prédicat désigne courtiser une femme ou bien entretenir des rapports sexuels avec elle, comme il est mentionné en (4), (20) et (21). « Ah ! Notre délégué d'amphi gère lui seul deux go en même temps. »¹⁶ veut dire que notre délégué d'amphithéâtre entretient des intimités avec deux étudiantes à la fois. Enfin gérer traduit commettre un crime, contrefaire, tromper dans (12) et (14).). Ainsi « En tout cas je suis Anago, je sais ce que je dis. Mes parents ont géré toutes les nouvelles marques des véhicules. »¹⁷ signifie que mes parents ont contrefait toutes les nouvelles marques des véhicules.

Ces nouveaux emplois méritent quelques commentaires : les locuteurs abusent du verbe gérer alors que d'autres mots existent pour désigner les mêmes réalités. Aussi gérer ne paraît-il pas plus efficace que les autres concepts cités plus haut. Pourquoi donc les néologismes ? Sans doute le souci d'euphémisme amène-t-il les locuteurs à remplacer les mots jugés déplaisants comme commettre un crime, contrefaire, entretenir des rapports sexuels par le terme *gérer*. M. Grevisse et A. Goosse justifient ce choix en ces termes :

« La terminologie scientifique ne peut s'accommoder des désignations populaires et leur a substitué d'autres termes. Cela est assez compréhensible quand la désignation populaire passait pour grossière, tandis que d'autres substituts n'ont guère comme justification que de donner plus de prestige à la chose et aux personnes qui en parlent ». (Grevisse, Goosse 2011: 157)

On pourrait donc dire que l'usage de l'euphémisme est une manifestation du tempérament africain, univers où le sexe est sacré et où certains crimes sont considérés comme des sujets tabous. Voilà pourquoi Makoutou Mboutou¹⁸ pense qu'il ne faut pas que « Les négro-africains subissent simplement une langue qui leur est totalement étrangère », « qu'ils ne soient plus de simples et mauvais consommateurs de la langue française, mais qu'ils la recréent pour la rendre accessible à leur mode de vie et à leur manière de penser ».

Au total, le verbe *gérer* perd sa valeur initiale et devient la plupart du

¹⁶ Voir énoncé (4) du corpus.

¹⁷ Voir énoncé (14) du corpus.

¹⁸ Cité par Pierre Dumont, Bruno Maurer (1995 : 128).

temps un terme péjoratif.

3.2.2.2. *Changement de connotation*

Le verbe *gérer* subit des déviations dues à la présence de valeurs supplémentaires spécifiques du français de Côte d'Ivoire. C'est à celles-ci qu'est donnée ici l'appellation de « connotation » pour parler comme P. Dumont et B. Maurer (1995 : 42). Ce type de déviation donne donc naissance à de nouvelles réalités déjà conventionnelles sinon normalisées puisqu'elles ont été explicitées dans le lexique du français ivoirien. Un concept comme *gérer* acquiert une valeur péjorative et est utilisé pour parler de la sexualité dans « Notre professeur de psychopédagogie a géré toutes les belles filles de la promotion. »¹⁹ ou bien il exprime une idée de mal dans « On t'attend pour aller gérer un mouvement ». ²⁰ Dans ces deux cas, le prédicat a une connotation négative alors que le sens originel attend qu'elle soit positive.

Les changements de connotation posent un problème de registre de langue en français de Côte d'Ivoire. En effet, on sait, depuis Léonard Bloomfield (1970 : 144), que les connotations les plus importantes doivent beaucoup « à la position sociale du locuteur qui utilise une forme ». C'est ainsi qu'un terme technique comme *gérer* change de registre et désigne dans la langue orale vulgaire les relations sexuelles illustrées dans (4), (20) et (21). Le langage ici est même argotique car les locuteurs sont seulement compris par une catégorie d'initiés. En somme, les changements de registre correspondent à une revalorisation du verbe *gérer* dans le français ivoirien : ces déviations ne sont pas le fait d'une classe plus ou moins privilégiée de locuteurs puisque E(4) est prononcé par un étudiant, E(20) et E(21) par des cadres subalternes de l'Administration. La notion de registre de langue liée à des considérations d'ordre sociolinguistique, comme le pense L. Bloomfield, semble ici tout à fait inadéquate.

Conclusion

L'introduction d'une langue dans un milieu naturel et socioculturel différent du milieu d'origine, ce qui est le cas du français en Côte d'Ivoire, suscite de nouveaux besoins de communication. En témoigne l'emploi du

¹⁹ Voir énoncé (21) du corpus.

²⁰ Voir énoncé (12) du corpus.

verbe *gérer*, par les Ivoiriens, qui présente une syntaxe et un sens particuliers par rapport à ceux du français standard. Les résultats de cette étude sociolinguistique, à partir d'un corpus oral, montrent que cette volonté d'appropriation du verbe *gérer* existe dans toutes les couches sociales, hormis les enfants. Les constructions pronominales, les changements de construction, l'élargissement du champ sémantique du terme et les changements de connotation sont, entre autres, autant d'éléments qui illustrent ce constat. La grande diversité des sources du corpus, les niveaux d'instruction des enquêtés et la dispersion des milieux socioculturels visités confirment qu'il s'agit ici d'un phénomène universel, mieux une caractéristique du français de Côte d'Ivoire. Abusivement utilisé, *gérer* a supplanté d'autres concepts plus appropriés dans la chaîne parlée. Mais cette orientation a donné naissance à des néologismes suffisamment riches pour ce français. Ils témoignent également du dynamisme de cette langue dans le pays au moment où chaque communauté francophone se bat pour légitimer au sein de la francophonie ses propres usances.

Bibliographie

- Bloomfield, Léonard, *Le langage*, Paris, Payot, 1970.
- Boons, Jean-Paul et al., *La structure des phrases simples en français. Constructions intransitives*, Genève-Paris, Droz, 1976.
- Cocula, Bernard et Peyroutet, Claude, *Didactique de l'expression. De la théorie à la pratique*, Paris, Delagrave, 1978.
- Dumont, Pierre et Maurer, Bruno, *Sociolinguistique du français en Afrique francophone*, Paris, Edicef, 1995.
- Encarta, "Gérer (grammaire)," Microsoft® Encarta® 2009 [DVD]. Microsoft Corporation, 2008.
- Gnamian Bi, Éric, « L'emploi de la proposition subordonnée dans le français ivoirien », in revue du *Laboratoire des Théories et Modèles Linguistiques*, n° 5, Université de Cocody, 2010.
- Grevisse, Maurice et Goosse, André, *Le bon usage*, Bruxelles, Éd. De Boeck Université, 2011, 15^e édition.
- Kouadio N., Jérémie, « Quelques traits morphosyntaxiques du français écrit en Côte d'Ivoire », in *Langues*, vol. 2, n° 4, 1999, pp. 301-314.
- Kouakou Konan, Séraphin, « Valeur syntaxico-sémantique de l'utilisation du verbe finir dans le parler des usagers de la langue française en Côte

- d'Ivoire », in revue du *Laboratoire des Théories et Modèles Linguistiques*, n° 5, Université de Cocody, 2010.
- Lafage, Suzanne, *Dictionnaire des particularités du français au Togo et au Dahomey* (actuel Benin), Institut de linguistique Appliquée, Université d'Abidjan, 1975.
- Manda Djoa, Johnson, « La locution verbale n'avoir qu'à+infinitif dans le français ivoirien », in *Thélème*, vol. 26, Université de Madrid, 2011, pp.79-88.
- Manga Tabi, Jean, « Variation lexicale du français au Cameroun » », in Clas, A. et Ouoba, B. *Visages du français. Variétés lexicales de l'espace francophone*, Paris, John Libbey Eurotext, 1990, pp.91-95.
- Manessy, Gabriel, *Le français en Afrique noire. Mythe, stratégies, pratiques*, Paris, L'Harmattan, 1994.
- Mejri, Salah : « Néologie et variétés lexicales » », in Clas, A. et Ouoba, B. *Visages du français. Variétés lexicales de l'espace francophone*, Paris, John Libbey Eurotext, 1990, pp.11-26.
- Riegel, Martin et al., *Grammaire méthodique du français*, Paris, Puf, 2004, 3^e édition.
- Wagner, Robert-Léon et Pinchon, Jacqueline, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette, 1991.